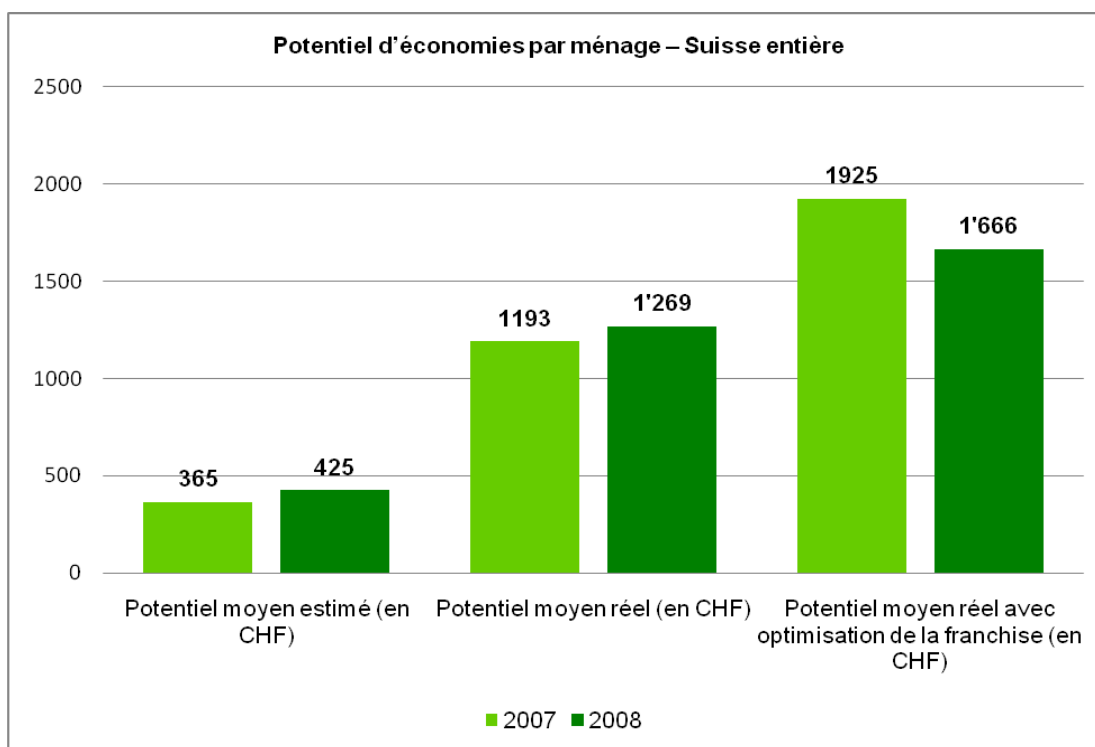


Abrégé de l'étude

Assurance de base obligatoire : potentiel d'économies et propension à changer de caisse

Zurich, le 27 octobre 2008 – A la demande de comparis.ch, le comparateur sur internet, l'institut Demoscope a interrogé par téléphone un panel représentatif de 1 230 personnes sur leurs intentions de changer de caisse maladie pour l'assurance de base obligatoire. L'étude s'intéressait à la propension à changer de caisse et le modèle d'assurance de ces personnes. L'objectif était en effet d'analyser plus particulièrement en quoi le fait de connaître l'enjeu financier (le potentiel d'économies) et de savoir que les garanties étaient identiques d'une caisse à l'autre pouvait contribuer à accroître la propension des personnes interrogées à changer de caisse. A cette fin, les enquêteurs ont distillé tout au long de l'interview des informations sur les économies possibles et sur le fait que les prestations fournies par les caisses étaient fixées par la loi et donc invariantes.

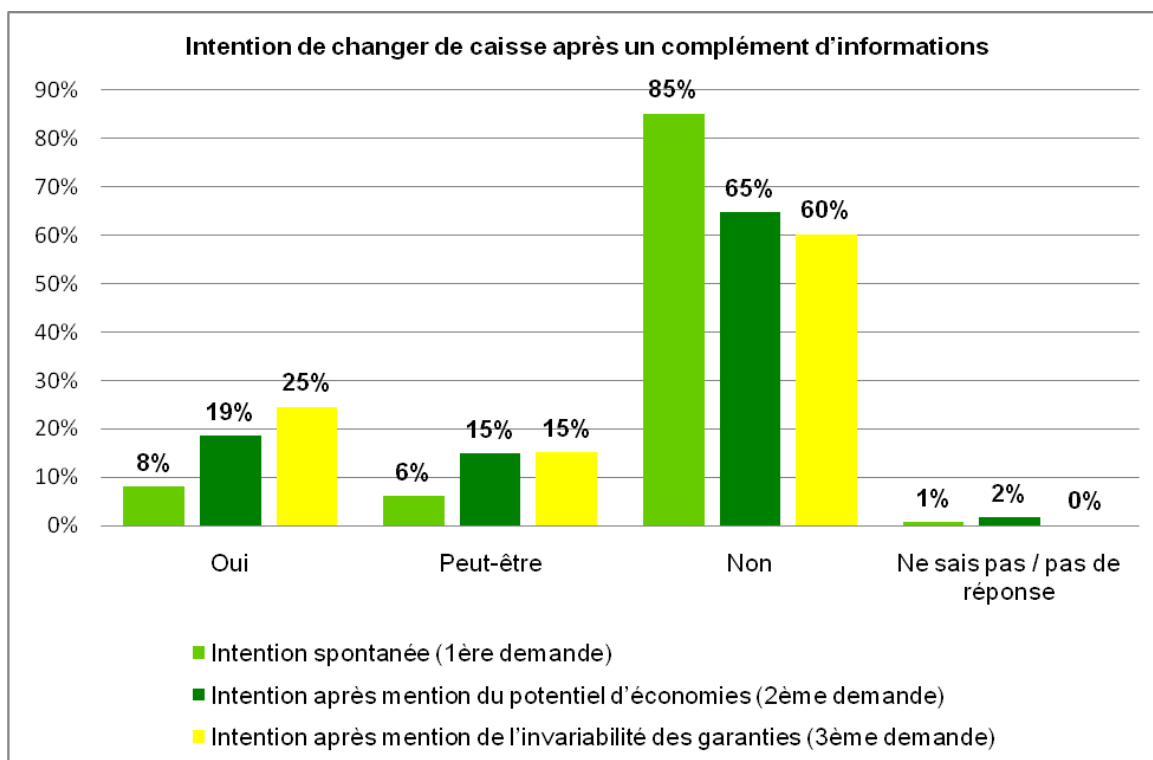
Les participants à l'enquête étaient des personnes majeures, tous niveaux de formation et catégories de revenus confondus, issues de trois régions linguistiques : 745 personnes de Suisse alémanique, 302 de Suisse romande et 183 de la partie italoophone. Les renseignements ont toujours été fournis par la personne du ménage qui s'occupait de l'assurance maladie.



Graphique 1

Source: comparis.ch

En ce qui concerne l'assurance de base, le potentiel d'économies est considérable. D'après l'étude, il s'élève à 1 269 francs par an en moyenne, soit 106 francs par mois, tous ménages confondus - pour pouvoir profiter à fond de leur potentiel d'économie, il faut que toutes les personnes du foyer optent pour l'assurance proposant le meilleur prix pour l'endroit où ils habitent. Si, en plus, les adultes des ménages interrogés optimisent leur franchise, alors leur potentiel d'économies monte à 1 666 francs par an, ce qui équivaut à 139 francs par mois. Avec 425 CHF en moyenne pour toute la Suisse, les personnes interrogées estimaient cependant leur potentiel d'économies seulement au tiers de son montant réel, bien qu'il y ait eu sur ce point de grandes disparités régionales. Ainsi, en Suisse italo-phonie, il y a eu un vrai fossé entre le potentiel réel et le potentiel estimé : les personnes interrogées chiffreraient leur potentiel à environ 300 francs, alors qu'il est en réalité de presque 2 400 francs, une fois exploitées toutes les possibilités d'économies.



Graphique 2

Source: comparis.ch

L'enquête permettait ensuite d'indiquer immédiatement aux personnes interrogées leur potentiel d'économies, dans la mesure où les informations qu'elles fournissaient sur leur situation d'assurance permettaient de trouver leurs primes dans la banque de données de comparis.ch. Pour compléter l'information de ces personnes, les enquêteurs leur spécifiaient aussi que la loi imposait les garanties que les caisses maladie devaient offrir dans le cadre de l'assurance de base et que celles-ci étaient toujours les mêmes. L'objectif de l'enquête était ainsi de déceler si la propension d'une personne à changer de caisse pouvait être influencée par des informations ciblées.

Le résultat parle de lui-même : à la question « Envisagez-vous de changer de caisse maladie en 2009 pour votre assurance de base ? », 85 % des personnes répondaient au début « Sûrement pas » ou « Pas tellement » (cf. graphique n°2) et seulement 8 % projetaient de changer de caisse. D'après l'étude, c'est en Suisse romande que les intentions spontanées de changer de caisse étaient les plus nombreuses (10 % de « Oui »), et en Suisse italophone qu'elles étaient les plus rares (4 %). En Suisse alémanique, la proportion des « Oui » s'élevait aussi à 8 %. Une fois que les personnes interrogées avaient été informées de leur potentiel d'économies, on assistait à un revirement d'opinion. La même question qu'au début recueillait alors 19 % de « Oui » contre 8 % auparavant, soit un accroissement considérable. Si en plus, l'enquêteur mentionnait que toutes les caisses avaient l'obligation d'offrir exactement les mêmes garanties pour l'assurance de base, alors la proportion de ceux qui voulaient changer de caisse à l'horizon 2009 grimpeait à 25 %. Soit le triple de ceux qui envisageaient dès le début de changer de caisse. Cela montre que le premier facteur susceptible d'augmenter la mobilité des assurés est une information ciblée sur le montant des économies en jeu et sur le mode de fonctionnement de l'assurance maladie.

L'intégralité de l'étude « Primes maladie 2009 – S'informer en vaut la peine » est disponible sur www.comparis.ch/comparis/press/studien.aspx (en allemand seulement).

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler, P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

Courriel : media@comparis.ch

www.comparis.ch